FORMATION EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION À L'AUTORISATION À LA CONDUITE ET À L'UTILISATION D'ENGIN FORESTIER - CHAPTRACK ET JARRAFF

Dernière mise à jour le 24/07/2026.

OBJECTIF

Conduire et utiliser en toute sécurité d'engin forestier, Chaptrack et Jarraff, dans mes activités quotidiennes.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de connaitre les principes de base de la conduite du ou des engins forestier
- Être capable réaliser un arrimage en respectant les règles de sécurité.
- Être capable de connaitre les principes de base d'utilisation du ou des engins forestier
- Être capable de conduire et d'utiliser en sécurité le ou les engins forestier
- Être capable d'appliquer les règles de sécurité sur un chantier

Tarif	**nous consulter**
Réf.	**AC-engin-forestier**
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tous secteurs d'activité volontaires ou désignés par l'employeur

PRÉ-REQUIS

- Maitrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.
- A partir de 18 ans
- Attestation de non contre indication médicale aux postes de travail

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

"Exposés, vidéos, échanges, études de cas, exercices, ateliers d'apprentissages, analyse de situations de travail... Moyens pédagogiques : Salle de cours, vidéo projecteur, diaporama, matériels de balisage, engin concerné Un memento formation est remis à chaque stagiaire."

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**1 mini > 4 maxi**	**7 heures / 1 jour(s)**

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.

PROGRAMME

Théorique

1° LA REGLEMENTATION

- Aptitude médicale
- L'autorisation de conduite - La responsabilité du conducteur
- Le code de la route - Les déplacements sur route.

2° TECHNOLOGIE DES ENGINS DE CHANTIER

- La description du matériel - Les capacités nominales
- Les dispositifs et équipements de sécurité - Les différentes options

3° LES PRINCIPAUX RISQUES D'ACCIDENTS

- Circulation et obstacles - Stabilité et renversements
- Coincements, écrasements - Risques électriques

4° LES CONSIGNES DE SECURITE

- Prise de poste et vérification avant utilisation
- Organes de sécurité - Interdictions formelles
- La sécurité du chantier

Pratique

- Présentation de l'élagueuse et ses options
- Prise de poste – Mise en route
- La zone d'évolution, les risques en opérations de coupe
- Déplacements sur terrain variés - Opérations de fin de poste

LES PLUS

Conforme aux articles R.4323-55 et 56 du Code du travail et a l'arrêté du 2 décembre 1998.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur - Testeur en conduite d'engin	Tests théorique et pratique	Attestation de formation et avis d'autorisation de conduite

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Préparation à l'Autorisation à la conduite et à l'utilisation d'engin forestier ,élagueuse à mât téléscopique Jarraff